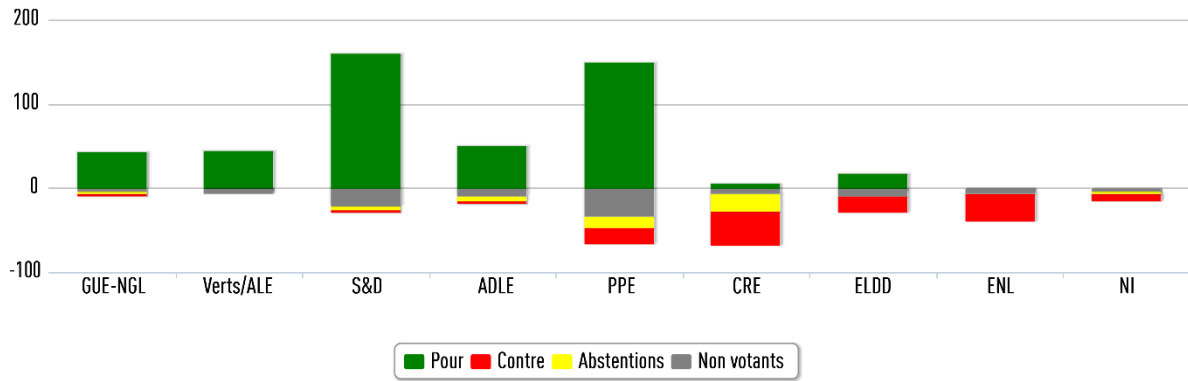
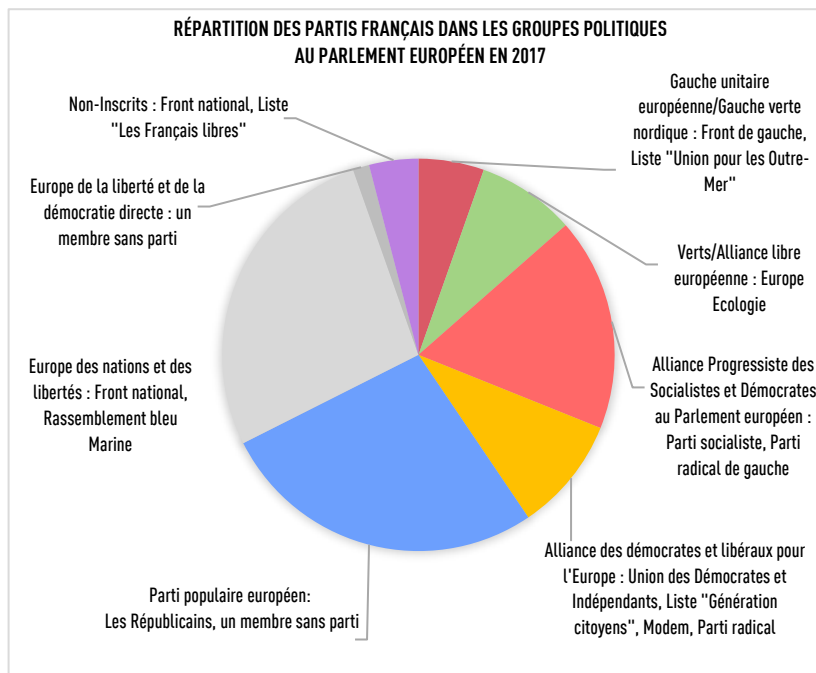


Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Le vote des représentants de la région Ouest de la France reflète la tendance observée en session plénière du Parlement. Hormis le député Front national Gilles Lebreton et l'élue indépendante Joëlle Bergeron (groupe EFDD) qui s'y sont opposés, tous les députés présents de la circonscription ont voté en faveur du système de répartition des réfugiés.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens d'Ouest*.

Pour

Jean ARTHUIS



Union des Démocrates et
Indépendants

ADLE

Elisabeth MORIN-CHARTIER



Les Républicains

PPE

Yannick JADOT



Europe Écologie

Verts/ALE

Emmanuel MAUREL



Parti socialiste

S&D

Isabelle THOMAS



Parti socialiste

S&D

Contre

Joëlle BERGERON



Sans étiquette

ELDD

Gilles LEBRETON



Front national

ENL

Absent

Alain CADEC



Les Républicains

PPE

Marc JOULAUD



Les Républicains

PPE